



Livret d'accueil

Saison 2018-2019



HIPPOCAMPE CLUB MASSY

Adresse : Hippocampe Club Massy
Centre Omnisports
Rue du Noyer Lambert
91300 MASSY

Site internet : www.hippocampeclubmassy.org

Club associatif affilié FFESSM sous le n° 07910165



SOMMAIRE

1. LE CLUB.....	3
PRÉSENTATION.....	3
INFRASTRUCTURES.....	3
Locaux.....	3
Vestiaires.....	5
Sécurité et secours.....	5
Horaires et bonnes pratiques.....	5
Matériel.....	6
COMMUNICATION ET INFORMATION.....	6
GESTION.....	6
2. LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES.....	8
INSCRIPTION.....	8
CERTIFICAT MÉDICAL.....	8
LICENCE.....	8
ASSURANCE.....	8
MONTANT DE L'ADHÉSION : INCLUS / NON INCLUS.....	9
3. LES ACTIVITÉS.....	10
LES FORMATIONS.....	10
LES FOSSES.....	12
LES SORTIES.....	12
AUTRES.....	12
Baptêmes.....	12
Fêtes.....	13
4. UN DERNIER MOT.....	13

1. LE CLUB

PRÉSENTATION

Le club HIPPOCAMPE est un club associatif, régi par la loi du 1^{er} février 1901, et affilié à la **FFESSM** (Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins), 1^{er} organisme d'enseignement de la plongée en France.

L'objet du club est de développer et de favoriser la connaissance du monde subaquatique, ainsi que la pratique de tous les sports et activités subaquatiques et connexes.

Le club représente la section subaquatique de l'Entente Sportive de Massy (**E.S.M.**), et son siège social est basé dans les locaux de l'E.S.M.

Sur la saison 2017-2018, le club comptait environ 320 adhérents dont 60 encadrants environ.

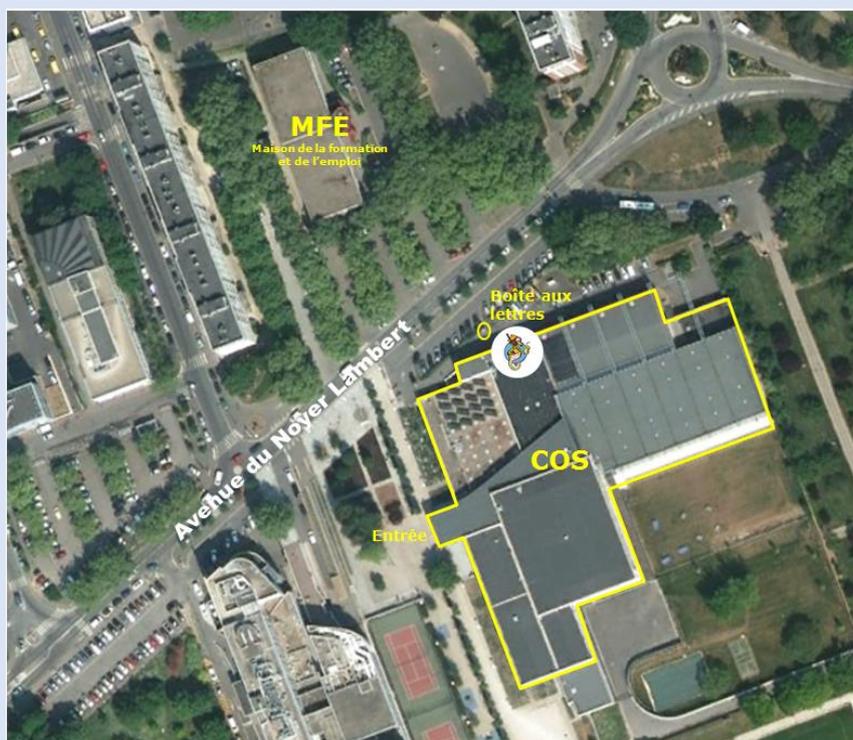
INFRASTRUCTURES

Locaux

Les locaux dans lesquels s'exercent les activités du club sont principalement ceux du Centre OmniSports (**COS**) de la ville de Massy ; ils sont situés **rue du Noyer Lambert à Massy**.

Les divers locaux que le club utilise sont :

- La piscine (1 bassin de 50 m, 1 bassin de 25 m, 1 petit bain), avec vestiaires collectifs et douches
- Des salles de réunion situées au 1^{er} étage du COS (salle ESM, salle Fair Play)
- Des salles de réunion situées à la Maison de la Formation et de l'Emploi (**MFE**), qui se trouve face au COS, de l'autre côté de la rue (sur le parking de la résidence)





BOÎTE AUX LETTRES

Lorsque nous vous demandons de déposer votre courrier dans la BAL du club, c'est là que ça se passe !

Au passage, n'oubliez pas de mentionner votre nom et le contenu du courrier sur l'enveloppe, cela facilite grandement le travail du Comité Directeur !

Vestiaires

Des vestiaires collectifs sont mis à disposition des adhérents **pendant les horaires des entraînements**.

Attention, les attributions de vestiaires sont organisées de façon à ne jamais mettre en contact des mineurs et des adultes. Il vous est donc demandé de respecter l'affichage apposé sur la porte de chaque vestiaire (cet affichage est actuellement en cours de réfection):

✂ Filles	}	Pour les mineurs
✂ Garçons		
✂ Femmes	}	Pour les adultes
✂ Hommes		

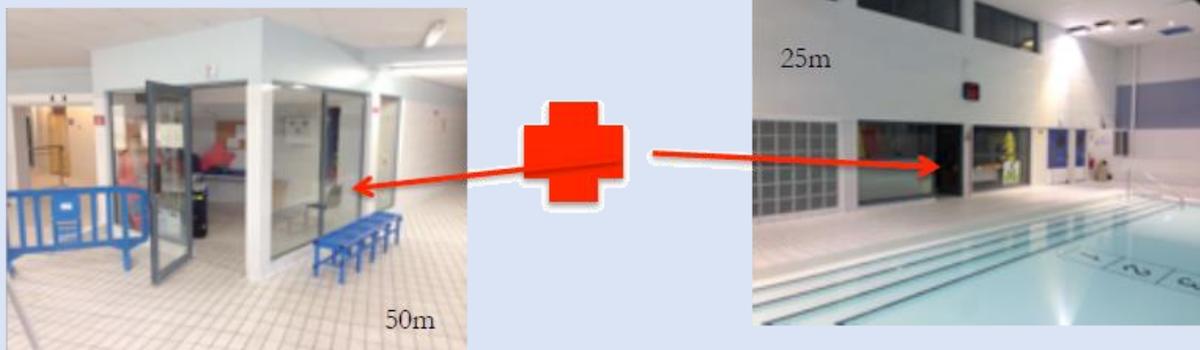
Nous vous conseillons très fortement de ne rien y laisser, pas même une vieille paire de chaussures, des vols ont été déplorés à plusieurs reprises.

Quelques casiers fermant à clé sont disponibles (prévoir une pièce de 20 centimes), ils sont situés en face des portes de sortie des vestiaires.

Une autre solution consiste à mettre vos affaires dans un grand sac que vous déposerez au bord du bassin.

Sécurité et secours

Chaque bassin est équipé d'un poste de secours contenant tout le matériel nécessaire en cas de besoin (trousses de secours, DAE, matériel de réanimation etc...).



Consignes générales d'hygiène et de sécurité

- ✂ Avant de vous mettre à l'eau, n'oubliez pas de prendre une **douche** !
- ✂ Pour des raisons évidentes de sécurité, il est **interdit de courir** au bord des bassins
- ✂ Il est fortement **déconseillé de marcher avec des palmes** !!
- ✂ **Avant de vous mettre à l'eau, il faut attendre qu'un encadrant vous y autorise**

Horaires et bonnes pratiques

L'accès aux bassins se fait grâce à la carte magnétique d'accès piscine qui vous est remise en début de saison ; cette carte est munie d'un numéro, ne la perdez pas ! Cette carte sert également à sortir de la zone des bassins.

Ayez soin de toujours badger à l'entrée comme à la sortie, il en va de la sécurité de tous et de la propreté de l'eau dans laquelle vous évoluerez ! (le dosage des produits nettoyants est basé sur la fréquentation des bassins).

Attention, il est interdit de circuler autour des bassins en vêtements de ville ; si vous devez venir récupérer du matériel par exemple, pensez à vous munir d'un maillot de bain et ... d'une petite serviette pour les pieds !

Les soirs de semaine, le COS ferme à 22h45 ; nous vous demandons donc d'être sortis de la zone des bassins avant 22h45, de façon à ce que le personnel du COS ne soit pas pénalisé. Pour les plongeurs scaphandre, cela signifie être sorti de l'eau à 22h15 les soirs de semaine.

Matériel

Le matériel (bloc, gilet, détendeur) vous est prêté lors des séances d'entraînement. Nous vous demandons d'en prendre soin, de le ranger en respectant les emplacements prévus (indications données par vos encadrants), et de signaler tout dysfonctionnement sur le tableau blanc situé dans le local technique.

COMMUNICATION ET INFORMATION

L'ensemble des informations est consultable sur le site du club à l'adresse : www.hippocampeclubmassy.org

Vous y trouverez entre autres :

- ✈ Les statuts et le règlement intérieur du club
- ✈ Les documents relatifs à chacune des formations
- ✈ Les sorties en mer
- ✈ Les diverses animations
- ✈ Des photos, vidéos...

Par ailleurs, vous recevrez régulièrement **Hippo Info**, le bulletin qui vous permet de suivre les dernières nouvelles du club ; guettez votre boîte mail !

Toutes les communications importantes vous sont envoyées par mail, généralement par les webmestres.

Dans vos communications avec le club, de manière générale, privilégiez l'échange par mail, n'hésitez pas à scanner les documents et à nous les envoyer électroniquement.

GESTION

Le club est géré par un **Comité Directeur**, qui se réunit environ tous les 2 mois.

L'ensemble des adhérents est invité à participer à l'**Assemblée Générale** annuelle, qui se tient à la fin du 1^{er} trimestre. C'est le meilleur moyen de faire connaissance avec le club !

À cette occasion, une partie du comité directeur est renouvelée (les mandats sont acquis pour 4 ans), et votre vote est important !! Vous pourrez également vous présenter, les bonnes volontés sont toujours les bienvenues !!

Membres du Comité Directeur



Vincent PILATO

PRESIDENT



Vincent PLOUHINEC

TRESORIER



Françoise COCHAIS

TRESORIERES ADJOINTES



Patricia BON (Vice-présidente)



Françoise AFFLATET

SECRETAIRE



Mathias RÉMY

SECRETAIRES ADJOINTS



Stéphanie CÔME



Rachid KOUMTANI

COMMISSION SORTIES



Noémie SFEZ

COMMISSION ANIMATION



André FERNANDEZ



Armando JOVE GARCIA

MATERIEL



Eric DUQUERROY



Céline BRAVO

WEBMASTERS



Eric FAUCOULANCHE

2. LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

INSCRIPTION

L'inscription se fait exclusivement en ligne.

Une inscription est complète lorsque vous avez terminé la saisie en ligne, fourni un certificat médical valide et réglé le montant de la cotisation.

CERTIFICAT MÉDICAL

Le certificat médical est obligatoire pour la pratique des activités.

Ce **certificat d'absence de contre-indication (CACI)** à la pratique de l'activité que vous avez choisie est valable 1 an ; il peut être délivré par tout médecin, cependant nous recommandons de faire appel, autant que faire se peut, à un médecin fédéral (médecin ayant reçu une formation spécifique) pour la réalisation de la visite médicale d'aptitude.

La liste des médecins fédéraux d'Ile de France est disponible à l'adresse <https://ffessmcif.fr/les-medecins/>

Pour les activités menant à la compétition, le certificat médical doit mentionner cette particularité, ainsi que, le cas échéant, l'autorisation de sur-classement.

Nous vous conseillons d'utiliser le modèle de certificat médical disponible sur le site du club au bas de la page Adhésion (<https://www.hippocampeclubmassy.org/adhesion/>).

LICENCE

La licence matérialise votre appartenance à la FFESSM. **Obligatoire**, elle est valable depuis sa date d'émission jusqu'au 31 décembre de l'année suivante, et son montant est inclus dans le prix de l'adhésion. Le secrétariat se charge de la souscrire pour vous.

ASSURANCE

La pratique des activités subaquatiques en club impose d'être titulaire d'une **assurance en responsabilité civile (R.C.)** ; son rôle est de prendre en charge la réparation de dommages causés à un tiers. La licence fédérale inclut ce type d'assurance via un contrat de groupe passé avec le cabinet LAFONT (assurance AXA-LAFONT).

Par ailleurs, le club est tenu de vous informer de l'intérêt de souscrire une **assurance complémentaire individuelle assistance (A.C.I.A.)**, dont le rôle est de prendre en charge les frais liés à un accident pour lequel il n'y aurait pas de tiers responsable. Cette assurance inclut une assistance (prise en charge médicale, rapatriement).

Nous vous conseillons de souscrire une telle assurance lorsque vous participez à des sorties ; de même, selon l'activité, une ACIA peut être exigée même en piscine (ex : PSP), renseignez-vous auprès des encadrants de chaque activité !

L'assureur AXA-LAFONT propose ce type de contrats, d'autres assureurs peuvent également le faire, renseignez-vous auprès des encadrants ou des membres du CD !

MONTANT DE L'ADHÉSION : INCLUS / NON INCLUS

Le montant de l'adhésion inclut :

- Le prix de la licence comprenant l'assurance en responsabilité civile
- Les entrées à la piscine
- Le prêt du matériel (bouteilles, gilets stabilisateurs, détendeurs) pendant les séances
- La formation par les encadrants
- Les entrées en fosse selon des créneaux prédéfinis
- Les cartes de niveau délivrées par la FFESSM (sauf duplicata)

Il n'inclut pas :

- L'assurance individuelle accident
- Les sorties loisirs et techniques
- Les formations complémentaires type Nitrox
- Les formations dispensées hors club

3. LES ACTIVITÉS

Le club propose les activités suivantes :

- + Plongée scaphandre
- + PSP (Plongée Sportive en Piscine)
- + Autonomie - maintien
- + Apnée
- + NAP (Nage Avec Palmes)
- + Bio (biologie sous-marine et respect de l'environnement)
- + Secourisme
- + Fosses
- + Sorties
- + Autres

La plongée scaphandre est l'élément fédérateur du club, c'est pourquoi l'accès aux diverses activités (hors préparation au Niveau 1 de plongée scaphandre), n'est possible que si vous êtes titulaire a minima du Niveau 1 de plongée.

La direction technique du club est assurée par Philippe FARARIK	
Directeur technique adjoint : Philippe BRIDENNE	

LES FORMATIONS

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous l'ensemble des activités ainsi que l'identité de la personne responsable :

Plongée scaphandre – Niveau 1	Françoise AFFLATET francoise.afflatet@gmail.com	
Plongée scaphandre – Niveau 2 / PE40	Olivier OTT olivier.ott@sfr.fr	
Plongée scaphandre – Niveau 3 / PA40	Jean DE LUBERSAC jdelubersac@gmail.com	

Plongée scaphandre – Niveau 4	Philippe RIVIÈRE philippe.riviere@thalesgroup.com	
Plongée scaphandre – Initiateur	Philippe BRIDENNE philippe.bridenne@nokia.com	
Plongée scaphandre – Moniteur Fédéral 1 ^{er} degré (MF1)	Philippe FARARIK philippe.fararik@gmail.com	
Plongée scaphandre – Jeunes	Olivier AJOUX oajoux.hippo@free.fr	
Plongée scaphandre – Handi	André FIÉVET fievet.andre@free.fr	
Plongée sportive en piscine	Morgane LE ROUX le-roux.morgane@hotmail.fr	
Autonomie - Maintien	Catherine LONDON-RENARD cathlondon@free.fr	
Apnée	André FERNANDEZ andre_fernandez123@yahoo.fr	
Nage avec palmes	Isabelle LOQUET lsalog2@gmail.com	
Biologie sous-marine	Martine CABÉ martine.cabe@yahoo.fr	
Secourisme	Éric FAUCOULANCHE secourisme@hippocampeclubmassy.org	

LES FOSSES

Les formations aux brevets scaphandre et apnée comprennent quelques séances en fosse que les encadrants vous proposeront ; vous pouvez également, s'il reste de la place, vous inscrire pour un créneau fosse, sous réserve qu'un encadrant soit disponible.

L'Hippocampe réserve chaque année les créneaux suivants :

- **fosse d'Antony** (104 rue Adolphe Pajeaud – 92160 ANTONY), 1 mercredi par mois de 21h à 22h (parfois de 22h à 23h) – fosse avec fonds de 1.20, 2, 3, 6, 12 et 20 m
- **fosse de Chartres** (l'Odysée, rue du Médecin Général Beyne – 28000 CHARTRES), 1 dimanche sur 2, généralement en fin de matinée - fosse avec fonds de 3, 6 et 20 m

N'oubliez pas vos papiers de plongée lorsque vous vous rendez à la fosse !

Attention, afin de garantir la sécurité de tous, il est indispensable d'arriver ½ h avant le début du créneau. Habituellement, les plongeurs s'organisent pour covoiter.

Par ailleurs, Les fosses mettent du matériel (gilet, détendeur) à la disposition des plongeurs. Il est important de le rapporter et de le remettre à sa place, après avoir désinfecté les embouts de détendeurs.

Responsable fosses	Noël GENET fosse@hippocampeclubmassy.org	
--------------------	--	--

LES SORTIES

Chaque année, plusieurs sorties sont organisées par le club ; elles vous permettent de bénéficier de tarifs privilégiés pour vous adonner à votre occupation favorite.

Toutes les informations concernant les sorties sont disponibles sur le site ; elles vous seront également communiquées par mail.

Responsable sortie	Rachid KOUMTANI sortie@hippocampeclubmassy.org	
--------------------	---	--

AUTRES

Baptêmes

L'un de vos proches souhaite découvrir la plongée ? Rien de plus facile à l'Hippo ! Il suffit d'envoyer un mail au responsable des baptêmes, qui contactera les encadrants disponibles et essaiera de trouver avec vous un créneau horaire qui satisfera tout le monde.

Responsable baptêmes	Olivier GARAUD bapteme@hippocampeclubmassy.org	
----------------------	--	---

TIV

L'inspection Visuelle des bouteilles de plongée, c'est ici :

Responsable TIV	Armando JOVE GARCIA tiv@hippocampeclubmassy.org	
-----------------	---	---

Fêtes !

L'Hippo organise 2 grandes fêtes par an :

- ✈ **la fête du club**, qui a lieu en janvier
- ✈ **le barbecue de l'été**, qui a lieu en juin

Venez nombreux, c'est aussi l'occasion de découvrir vos collègues de piscine en civil !

4. UN DERNIER MOT...

Tous les encadrants, tous les membres du Comité Directeur, toutes les personnes qui interviennent sur le matériel, etc... sont **BÉNÉVOLES** ! Cela signifie qu'ils prennent sur leur temps personnel pour le plaisir de tous, qu'ils ne sont pas rémunérés et aussi ... qu'ils sont perfectibles ! ;-)

BIENVENUE À L'HIPPO !

